

### QUEL EST LE PRINCIPAL OBJECTIF DU PROGRAMME ?

EuroMed Justice (EMJ) renforce la coopération stratégique et opérationnelle entre les Pays Partenaires du Voisinage Sud, les États membres de l'UE, Eurojust, le Réseau judiciaire européen (RJE) et les autres agences de coopération judiciaire et policière de l'UE. Elle favorise des relations fondées sur le dialogue, la confiance et le respect. Assurer la continuité des processus d'EMJ lors de son transfert à Eurojust est une priorité pour le programme.

### QUELS SONT LES BÉNÉFICES ATTENDUS ?

Le programme met en place des mécanismes de coopération transrégionale durables, renforce les plates-formes régionales de formation judiciaire, développe des outils pratiques facilitant la coopération transfrontalière et soutient les activités conjointes de coopération transfrontalière.

### QUI PARTICIPE ?

Fonctionnaires actifs de haut niveau dans le domaine de la justice pénale (juges, procureurs et conseillers juridiques) désignés par les ministères de la justice, les parquets et les professionnels de la justice des États membres de l'UE et des Pays Partenaires du Voisinage Sud, ainsi que des représentants des organisations européennes et internationales pertinentes.

### COMMENT LE PROGRAMME ATTEINDRA-T-IL SES OBJECTIFS ?

1. En mettant en place un mécanisme de coordination et de coopération durable qui permet aux praticiens de la justice de se mettre en relation et de travailler ensemble à travers des plateformes régionales et interrégionales soutenues par Eurojust et le RJE.
  - ▶ **CrimEx:** Le Groupe d'experts EuroMed Justice en matière pénale est un conseil quasi-permanent placé au cœur du mécanisme de coopération et de coordination d'EuroMed. Créé en 2017, il fonctionne comme un groupe de réflexion transrégional. Ses membres exercent l'appropriation transrégionale, pilotent le processus de coopération judiciaire et contrôlent ses résultats.
  - ▶ **EMJNet:** Le Réseau Judiciaire EuroMed de Points de Contact, établi en 2021, est l'interface opérationnelle de CrimEx reliant les autorités judiciaires nationales. Grâce à son répertoire, des contacts directs sont établis entre les autorités compétentes et les personnes chargées de fournir les informations juridiques et pratiques nécessaires à la préparation de demandes de coopération judiciaire efficaces.
  - ▶ **Forum EuroMed des Procureurs Généraux.** Tenue pour la première fois en 2018, cette réunion annuelle de haut niveau, à laquelle participent les procureurs généraux des États membres de l'UE et des Pays Partenaires du Voisinage Sud, est organisée pour garantir l'appropriation politique et stratégique et offrir des possibilités de discussion et d'interaction bilatérales sur des affaires de haut niveau.
  - ▶ **Eurojust** contribue à renforcer la capacité des Pays Partenaires du Voisinage Sud et des États membres de l'UE à lutter efficacement contre les crimes graves grâce à une coopération judiciaire transfrontalière efficace. Son implication encourage la participation des autorités des États membres, ainsi que des réseaux et des plateformes pertinents.

## COMMENT LE PROGRAMME ATTEINDRA-T-IL SES OBJECTIFS ?

2. En proposant des formations et des échanges, notamment des formations conjointes sur des domaines spécifiques intéressant les praticiens des Pays Partenaires du Voisinage Sud et des États membres de l'UE, des visites d'étude et des activités d'assistance technique ad hoc.
3. En créant des outils pratiques qui facilitent la coopération transfrontalière. Les documents et les publications de CrimEx, tels que les manuels, les lignes directrices, les analyses juridiques et des écarts, les fiches EuroMed et un manuel sur les preuves numériques sont régulièrement mis à jour.
4. En organisant des activités conjointes de coopération transfrontalière. CrimEx et EMJNet identifient des solutions pratiques pour les enquêtes parallèles, la collecte et l'analyse de données statistiques sur la coopération.

## INFORMATIONS SUR LE PROJET

**Pays partenaires du Voisinage Sud :** Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Palestine\*, Tunisie

**États membres de l'Union Européenne :** Belgique, Bulgarie, Chypre, Estonie, France, Grèce, Italie, Luxembourg, Portugal, Roumanie, Slovénie, Suède, Espagne, Pays-Bas

**Financé par :** Commission européenne (DG NEAR)

**Durée :** 2020 - 2023

**Mis en œuvre par :** Eurojust, l'Agence de l'Union européenne pour la coopération en matière de justice pénale

**Budget :** 5 millions d'euros

\* Cette désignation ne doit pas être interprétée comme une reconnaissance de l'État de Palestine et est sans préjudice sur les positions individuelles des États membres.



**EUROMED  
JUSTICE**

A programme funded by  
the European Union

**Eurojust**, Johan de Wittlaan 9, 2517 JR La Haye, Pays Bas

[www.eurojust.europa.eu](http://www.eurojust.europa.eu) • [info@eurojust.europa.eu](mailto:info@eurojust.europa.eu) • +31 70 412 5000 • *Suivez Eurojust sur Twitter, LinkedIn et YouTube @Eurojust*

Imprimé: *Numéro de catalogue* QP-07-23-000-FR-C • *ISBN* 978-92-9490-896-4 • *DOI* 10.2812/707580

PDF: *Numéro de catalogue* QP-07-23-000-FR-N • *ISBN* 978-92-9490-897-1 • *DOI* 10.2812/589847